

Création de luminaires : maîtriser la mise aux normes

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 26210322F — Mise à jour : 12 juin 2026

Organisme responsable : CMARB - DT du Morbihan

Contenu

Objectifs

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Identifier et synthétiser les réglementations s'appliquant aux luminaires
 - Fabriquer un luminaire répondant aux exigences réglementaires en vue du marquage CE
 - Valider la conformité de ses propres luminaires accompagnés des documents et marquages associés
 - Sécuriser et valoriser sa production de luminaires

Programme

Jour 1 : réglementation sur les luminaires (partie théorie)

- Principe du marquage CE : l'attestation de conformité – le marquage – le dossier technique
- Les marquages CE et les réglementations européennes et françaises
- Les normes de sécurité électrique pour les luminaires
- Analyse du contenu général des normes luminaires

Jour 2 : conception de luminaires conformes (partie pratique)

- Règles de sécurité électrique et classe de protection
- Les composants du marché : choix adapté aux normes de sécurité
- Le marquage des luminaires
- La déclaration de conformité – vérification et marquages associés à l'aide des exemples apportés par les participants

Matériels à apporter : chaque participant doit apporter :

- Un ordinateur portable
- Un luminaire de sa fabrication

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
---	---

Métiers associés

F1605 — Montage de réseaux électriques et télécoms

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2318232	Présentiel	Vannes	19/10/2026	20/10/2026